

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 19 AVRIL 2021, À 9h,  
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ,  
À ORANGE**

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX-NEUF AVRIL à NEUF HEURES, le Bureau Communautaire de la CCPRO, légalement convoqué le 12 avril 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Communauté à Orange, en session du mois d'avril;

Sous la présidence de M. Jacques BOMPARD, Président

**Etaient présents :**

**Caderousse :** REYNIER-DUVAL Christophe  
**Châteauneuf-du-Pape :** AVRIL Claude  
**Jonquières :** VERMEILLE Thierry  
**Orange :** BOMPARD Jacques, MARQUOT Xavier

**Absent ayant donné pouvoir :**

**Courthézon :** PAGET Nicolas pouvoir à AVRIL Claude

**Fonctionnaires :** CANUTI Rémy (Directeur Général des Services Ville d'Orange / CCPRO), RAFFRAY Augustin (Directeur de Cabinet de la Ville d'Orange), LAINÉ Christophe (Directeur Général Adjoint du Territoire CCPRO), JULIEN Emilie (Directrice des Affaires Juridiques), DAMOUR Marie-Pierre (Responsable de la Vie des Assemblées)

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
M. Xavier MARQUOT est nommé secrétaire de Séance



Monsieur le Président ouvre la séance et procède à l'appel.

Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer.

**Point n°1 : OBJET : ACQUISITION BALAYEUSE ASPIRATRICE / CENTRALE D'ACHAT UGAP**

Rapporteur : M. Christophe REYNIER-DUVAL

Le Bureau:

- **AUTORISE** l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice SWINGO via la centrale d'achat UGAP pour les besoins du service propreté urbaine ;
- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces du présent marché ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Adopté à l'unanimité**

**Point n°2 : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES / ELAGAGE ABATTAGE ET DESSOUCHAGE**

Rapporteur : M. Jacques BOMPARD

Le Bureau :

- **AUTORISE** le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour un accord-cadre à bons de commande concernant l'élagage, l'abattage et le dessouchage ;
- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces du présent marché, après avis de la commission d'appel d'offres ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Adopté à l'unanimité**



La séance est levée à 10h27.

Vu pour être affiché le 27/04/2021  
et publié sur le site internet de la Communauté

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux  
EPCI par renvoi à l'article L 5211-1 du CGCT



Le Président, Jacques BOMPARD